

Saint-Joseph-de-Beauce, le 10 novembre 2015

Madame Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Résolution no 15-68 – Appui au projet de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite

Madame,

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution no 15-68 concernant l'appui du CLD Robert-Cliche au projet de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Veuillez accepter, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Daniel Chaîné

c.c. Municipalité de Saint-Séverin

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ROBERT-CLICHE

DOCUMENT LÉGAL

Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs du Centre local de développement Robert-Cliche, tenue au 785, avenue Guy-Poulin, Saint-Joseph-de-Beauce, Québec, le 3^e jour de novembre 2015 à 19 heures.

Étaient présent (e) s et formaient quorum, les membres du conseil d'administration suivant (e) s :

Membres votants :

sont présents :	Michel Cliche	Johanne Lessard
	Martin Groleau	Luc Provençal
	Janvier Grondin	Jean-Rock Veilleux
	Serge Jacques	Jean-Paul Cloutier
	June Hodgson	Roch Bilodeau
	Édouard Jacques	

sont excusés :	Guillaume Boucher	Sophie D'Anjou
	Jean Bolduc	

Membres non votants :

sont présents :	Daniel Chaîné	Benoit L'Heureux
	Gilbert Caron	

sont excusés :	André Spénard	Sarah Audet
----------------	---------------	-------------

Membres observateurs :	Me Claude Jean	Jean François Breton
-------------------------------	----------------	----------------------

RÉSOLUTION N° 15-68

CONSIDÉRANT que pour la Municipalité de Saint-Séverin le projet de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite sera un facteur important de dynamisme et de revitalisation du milieu leur permettant la réalisation de projets structurants et concourant à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

CONSIDÉRANT que pour la Municipalité de Saint-Séverin le projet de Parc éolien du Mont Sainte-Marguerite générera des retombées positives en matière de création, d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, concourant au maintien de services de proximité dans la communauté.

CONSIDÉRANT que les éléments précités répondent aux priorités de développement communes du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE 2013-2018) du CLD Robert-Cliche en matière d'augmentation, d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, particulièrement au niveau de :

- la valorisation de l'emploi local;
- la promotion de la vitalité économique et de l'attractivité de la MRC.

CONSIDÉRANT que les éléments précités répondent aux priorités de développement spécifiques du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE 2013-2018) du CLD Robert-Cliche en matière de développement des communautés rurales, particulièrement au niveau de :

- la création et le maintien de commerces et de services de proximité;
- l'amélioration de la qualité de vie.

Sur proposition de M. Luc Provençal dûment appuyée, il est résolu

QUE le CLD Robert-Cliche appuie le Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus.

QUE copie de cette résolution soit acheminée aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant ce projet.

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ
(10 pour et 1 abstention)

Copie certifiée conforme. Signée à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 10^e jour de novembre 2015.



Daniel Chainé, Directeur général



Michel Cliche, Secrétaire